



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Dominique ADENOT à Marion CANALES

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.*

*Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).*

*Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).*

Rapport N° 49

SUBVENTION A UN ORGANISME PUBLIC : ENSACF

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND : 9 276 euros**

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est l'une des 20 écoles d'architecture en France à dispenser son enseignement sous la co-tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Le Master EVAN (2018-2022) de l'ENSACF propose d'interroger pendant 4 ans la mutabilité des sites et friches industrielles en lien avec le Réseau des Villes Michelin et avec les politiques publiques conduites par la Ville et la Métropole dans le cadre des thématiques explorées par le Master en Architecture (Mobilité et déplacements de demain, Energie renouvelable et économie circulaire, Ville verte et construire la culture).

Après le succès des collaborations avec les villes de Vitoria-Gasteiz et de Salford, l'ENSACF propose de se concentrer sur un travail de recherche avec la ville de Karlsruhe. Pour ce nouveau partenariat, 25 étudiants de Master 2 de l'ENSACF se déplaceront à Karlsruhe en octobre 2020 et 40 étudiants de Master 1 en mars 2021.

Le projet international EVAN a également vocation à inscrire ses actions dans la dynamique de Capitale Européenne de la Culture, en contribuant à intensifier et incarner le réseau international des acteurs du territoire clermontois, et en proposant des actions concrètes de partenariats entre étudiants, enseignants, acteurs territoriaux des différentes villes européennes. Il fait ainsi partie des projets labellisés « En route vers la Capitale européenne de la culture » en 2019. A ce titre, il devient ambassadeur du projet clermontois et participe à la concrétisation de cette mise en mouvement du territoire en répondant aux critères définis dans la stratégie du projet de candidature.

Au vu de la richesse du projet qui s'étend sur 4 ans de coopération avec plusieurs villes du Réseau, l'opportunité de contacts, échanges et partages de compétences pour les étudiants clermontois, nous proposons de soutenir l'ENSACF à hauteur de 9 276 euros (5 000 euros financés par la DESRI et 4 276 euros par Capitale Européenne de la Culture) pour l'ensemble de leur projet qui défend parfaitement les valeurs portées par les Capitales Européennes de la Culture : promouvoir la diversité culturelle européenne, favoriser les liens entre Européens, développer des projets de coopération avec des porteurs de projets ou des villes d'Europe.

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 OCT. 2020

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiant  
Réseaux international des villes Michelin  
Affaires européennes et Relations internationales

  
Jérôme AUSLENDER

